

MAIRIE
56170 - Ile de Houat



mairie-houat@wanadoo.fr
+33 2 97 30 68 04

INFO HOUAT

15 mai 2020

EDITO DU MAIRE

Depuis le 11 mai, nous sommes comme le reste de la France, en situation de déconfinement progressif. Nous pouvons à nouveau prendre le bateau pour nous rendre sur le continent 3 fois par semaine avec des contraintes : masque obligatoire, limitation des places assises, accueil continental succinct (pas de café ouvert, ni de restaurant, toilettes publiques rares pour une amplitude de journée importante de 8h à 17h). Mais même inconfortable, nous avons pu reprendre des rendez-vous médicaux et compléter nos courses. C'est un très bon début.

L'école primaire a réouvert avec la quasi-totalité des élèves. La Mairie et La poste sont à nouveau accessibles aux horaires habituels. Les magasins ont pu reprendre leurs activités non alimentaires et les hôtels peuvent fonctionner mais les cafés, bars et restaurants sont en attente.

En ce qui concerne les plages, sentiers côtiers et la navigation, la semaine qui vient de s'écouler a été très animée avec quelques confusions dans la diffusion d'informations. Lundi soir j'ai pu échanger avec le Préfet sur la situation des plages, des ports et de la plaisance. Les maires ont été associés à la prise de décision, ce que j'ai apprécié. En accord avec mes adjoints, je n'ai pas demandé la réouverture des plages car les conditions de surveillance, même pour l'ouverture à la marche, étaient telles qu'il m'était impossible, faute de police, de m'engager dans le processus. Par ailleurs, comme vous le subissez chaque année, il était raisonnable de craindre l'envahissement du littoral par les plaisanciers notamment pendant les grands week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte.

La nature a prospéré pendant les 8 semaines de confinement. Il était donc impossible d'accepter que les plages soient occupées librement par des visiteurs venus du large alors que les insulaires ont su se protéger en respectant un confinement strict et en acceptant d'être limités dans leurs déplacements. Seul le port Saint-Gildas pourra accepter dans les limites de ses capacités d'accueil des bateaux venant du continent, ce qui permet à nos pêcheurs retraités ou autres de reprendre la mer dès que l'arrêté du Préfet sera paru et ce, avant la fin de la semaine. Je connais leur impatience et j'ai plaidé pour eux ! Je n'ai pas réussi à interdire les mouillages forains qui sont de la responsabilité du Préfet maritime mais les navigateurs ne pourront pas débarquer sur la plage.

Toutes ces dispositions sont valables **jusqu'au 2 juin**. A cette date nous connaissons l'état sanitaire de nos départements et verrons dans quelles conditions nous pouvons envisager la saison estivale que le Premier-Ministre vient d'annoncer pour juillet-août.

Mon inquiétude pour la période qui vient a pour objet la nécessité de poursuivre la protection de la santé des insulaires. Comme l'a indiqué le Docteur WIENER la semaine dernière, nous n'avons pas été en contact avec le virus et nous sommes de ce fait fragiles si l'épidémie se répand à nouveau.

Restons donc très vigilants, portons le masque au maximum, respectons les gestes barrière et nous pourrons, je l'espère, profiter en famille ou avec des amis d'un bel été.

Andrée VIELVOYE, Maire de l'île d'Houat

LES MASQUES

Les ateliers de couture mobilisés par AQTa ont été à pied d'œuvre au cours de ces dernières semaines. Nous sommes largement bénéficiaires de cet élan car Houat vient de recevoir la livraison de 170 masques en tissu qui s'ajoutent à ceux déjà distribués il y a 10 jours. Ces masques permettent de répondre aux besoins des personnes âgées particulièrement vulnérables au virus. Leur distribution est assurée par une élue.

Une livraison de 1000 masques chirurgicaux viendra conforter nos besoins avant la fin du mois.

PLAN DE PREVENTION

Port de Houat

Accueil en capitainerie :

- Pulvérisation de solution hydro alcoolique pour celles et ceux qui entrent dans la capitainerie
- Installation d'un panneau pour le respect des distances (un plaisancier à la fois au bureau)
- Installation d'une paroi en plexiglas au comptoir
- Désinfection à chaque passage des points d'appuis (portes, comptoir...)
- Port de gants jetables pour le personnel lors de la vente des produits boutique
- Port d'un masque en tissu par le personnel
- Ménage complet midi et soir de l'accueil de la capitainerie avant les fermetures

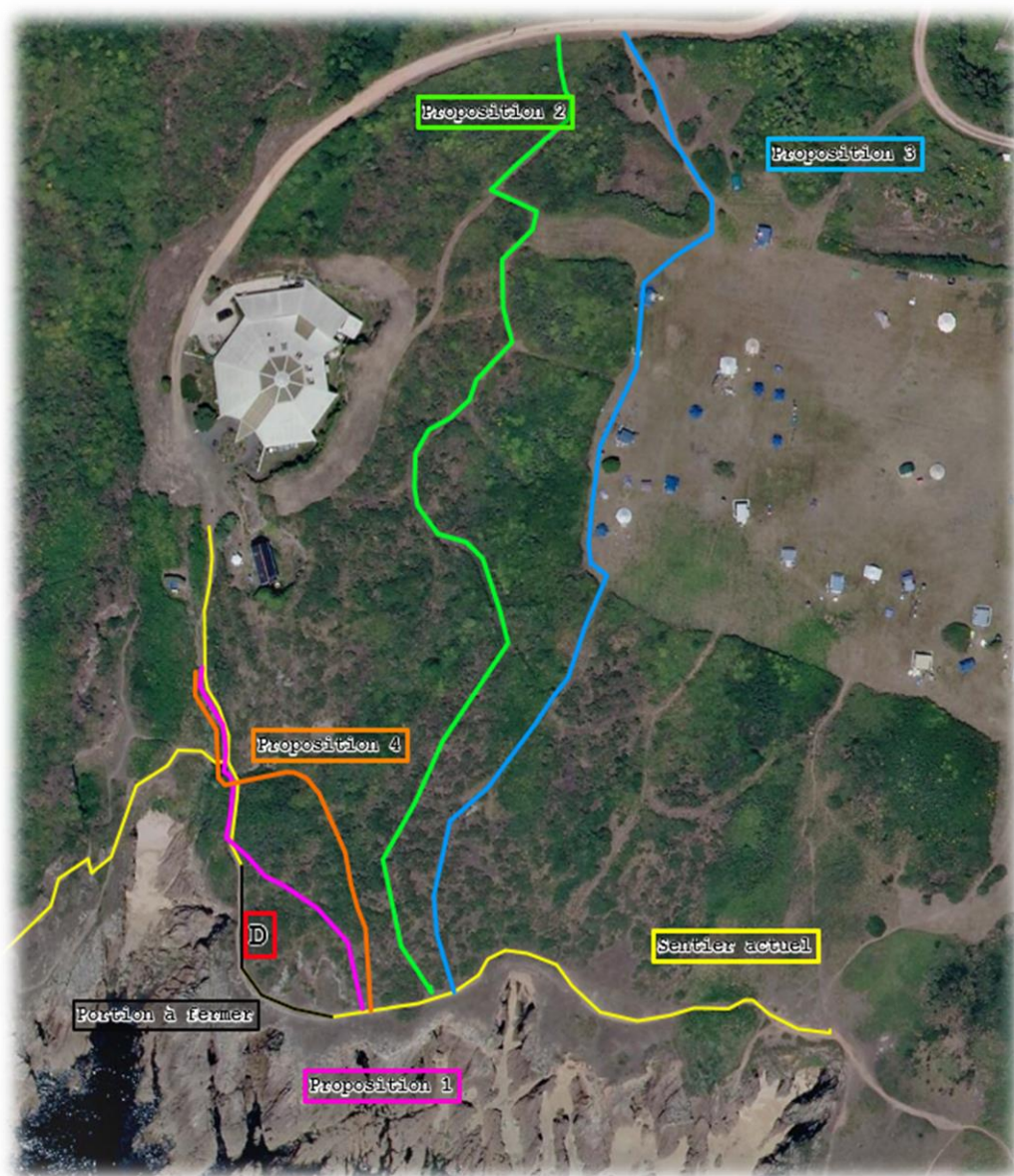
Toilettes publiques :

- Ménage matin/midi/soir
- Ouverture en alternance d'un box sur deux
- Ouverture en alternance des urinoirs
- Condamnation en alternance d'un des deux lavabos
- Panneau de mise en garde à l'entrée indiquant « Pas plus de 5 personnes dans les sanitaires »
- Désinfection après chaque arrivée de bateau des poignées, lavabos et toilettes

Gestion du flux des bateaux à passagers :

- Port du masque et des gants à usage unique
- Désinfection entre chaque bateau des barrières et points d'appuis
- Marquage au sol pour le respect des distances avec une ligne continue tous les 2 mètres et un repère supplémentaire tous les mètres
- Panneaux de rappel des gestes barrières
- Regroupement des passagers en fonction des compagnies sur des zones prédéfinies
- L'embarquement et le débarquement se fait en tenant sa droite
- Interdiction de rester sur le port et de faire des zones de regroupements
- Quai et terre-plein portuaire interdit au public. Matérialisation avec des aussières et des panneaux

ENVIRONNEMENT



SENTIER COTIER

Une portion du sentier côtier située à quelques dizaines de mètres au sud-est de l'Éclosarium présente un danger important pour la circulation des piétons (voir le D encadré de rouge sur la carte). Il a donc été décidé de condamner ce passage et de réaliser un contournement. Quatre scénarii ont été étudiés afin d'évaluer les avantages et inconvénients du nouvel itinéraire. Cette analyse a tenu compte du confort des piétons, des contraintes de contournement, du maintien de la végétation et de la limitation de l'érosion. Le scénario 4, en orange sur la carte, s'est révélé le plus convaincant car le passage envisagé ne se trouve qu'à une cinquantaine de mètres de la zone critique. De plus, le piétinement y aura un faible impact sur la végétation.

DECHETTERIE

Les marchés de travaux de la mini-déchetterie ayant été signés par AQTA, le chantier prendra place au plus tard à la fin de l'automne.

Ces travaux n'auraient pas été possibles si d'autres phases préalables, parfois complexes, n'avaient pas été menées à leur terme.

L'acquisition de biens sans maître fut la première et pas la plus aisée. En identifiant les différents sillons qui composaient l'assiette foncière du projet, nous avons fait apparaître que les droits de propriété qui avaient prévalu en ces lieux n'étaient plus exercés depuis plus de 30 ans.

Puis vint l'étape du permis de construire qui fut accordé en août 2019 après une évaluation de l'incidence environnementale du projet (Natura 2000) et un diagnostic archéologique qui déboucha sur des fouilles.



**PROJET
DE DÉCHETTERIE
Insertion
réalisée
par le cabinet
d'architecte
KASO**

L'Éclosarium rouvre ses portes au 1^{er} juillet

PROCHAIN BULLETIN LE 22 MAI